



APPEL A CANDIDATURES

Master II en Genre et Consolidation de la Paix Lieu : Faculté des Sciences Juridiques et Politiques (FSJP) Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)-Sénégal

I. PRESENTATION

La récurrence des conflits armés en Afrique constitue un véritable problème à la protection des droits humains et à la stabilité des Etats. Ces conflits ont révélé une augmentation de la stigmatisation de certaines catégories sociales, en particulier la violation des droits des femmes dans un contexte de vulnérabilité et d'inégalités sociales et économiques. Le viol des femmes et des filles est devenu une arme de guerre. L'impunité qui s'en suit est aussi l'une des conséquences visibles et dramatiques des limites observées sur la sécurité des femmes. Le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté, à cet égard, la Résolution 1325 en octobre 2000, ainsi que les résolutions 1988, 1989 et 1820 appelant à la protection des femmes lors des conflits et leur participation dans tous les processus de paix nationaux et internationaux.

Près de 16 ans après l'adoption de la Résolution 1325 très peu d'actions ont été menées. Sa mise en œuvre reste insuffisante dans les zones de conflits. La participation des femmes à la résolution de conflits et aux tables de négociation de paix est encore très limitée. De plus, la résolution d'un conflit ne se limite pas à l'arrêt des combats mais va au-delà dans un processus qui englobe non seulement la sécurisation et la reprise en état de fonctionnement des institutions mais aussi la restauration de la gouvernance participative et le respect des droits fondamentaux de la personne humaine, à savoir les droits de la femme. Ce qui induit au double plan sécuritaire et stratégique, le relèvement de la sexospécificité dans la résolution des conflits et une plus forte implication des femmes aux processus de consolidation de la paix à travers l'élimination des obstacles politico-juridiques accentuant et nourrissant la féminisation de la pauvreté.

Le Master II bilingue à orientation professionnelle en Genre et Consolidation de la Paix (GECOP), a été conçu pour pallier les insuffisances en termes de formation et répondre aux besoins de protection des droits des femmes dans les conflits armés à travers la formation des spécialistes africains hautement qualifiés sur le genre, la résolution des conflits et la consolidation de la paix, en les amenant à prendre conscience des rapports entre les questions relatives au genre, le renforcement de la paix et la prévention des situations de conflit. Ce Master est le fruit d'un partenariat innovant entre l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), l'Université pour la Paix mandatée des Nations Unies basée à Costa Rica (UPEACE) et le Centre PanAfricain pour le Genre, la Paix et le Développement (PAC) de Femmes Africa Solidarité (FAS).

La troisième année du Master, objet de cet appel à candidature prévoit 60 étudiants (auditrices et auditeurs) venus de toute l'Afrique dont 30 sénégalais. Il est abrité par la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques et administré par le Centre PanAfricain pour le Genre, la Paix et le Développement (PAC) de



Femmes Africa Solidarité (FAS). Le corps professoral est composé de professeurs de l'UCAD et UPEACE, de la société civile et des professionnels de haut niveau.

II. Organisation des enseignements

600 heures de cours réparties en 14 unités d'enseignement et l'enseignement est organisé en un tronc commun d'un semestre portant sur les fondamentaux (droit, sociologie, histoire, économie, psychologie, philosophie, communication et langues). Le deuxième semestre est dédié à l'acquisition de connaissances théoriques et d'outils spécifiques aux travaux de terrain et de stage débouchant sur la soutenance d'un mémoire de Master.

La qualité des enseignants répond aux exigences des textes réglementaires régissant les établissements de l'enseignement supérieur sénégalais.

III. Objectifs

Le Master **en Genre et Consolidation de la Paix** (GECOP) a pour objectif général de former des femmes et des hommes qui participent aux processus sociaux, économiques et politiques et s'intéressent aux questions de genre et de paix sur le continent africain. Il vise à leur faire acquérir les outils nécessaires pour prendre en compte la dimension genre dans la prévention des conflits armés ainsi que dans les opérations de maintien de la paix en Afrique.

IV. Public visé et conditions d'admission

Peuvent s'inscrire en Master II les étudiants ayant validé les 60 crédits d'un Master I ou d'une maîtrise et désirant poursuivre une carrière dans les domaines du genre et de la consolidation de la paix ou les professionnels travaillant dans le domaine et titulaires d'un diplôme admis en équivalence aux 60 crédits d'un Master I.

L'admission est prononcée par un comité de sélection et d'admission dont les membres sont désignés par arrêté de Monsieur le Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar après étude minutieuse des dossiers de candidature et validation des diplômes selon le Conseil Africain et Malgache de l'Enseignement Supérieur (CAMES). Aucune autre instance n'est autorisée à admettre des candidats en dehors du comité installé à cet effet.

La cohorte annuelle est constituée de 60 étudiants dont 30 de nationalité sénégalaise et 30 d'autres nationalités africaines.

V. Profils requis

Le Master II est ouvert aux candidats (es) de tous les pays africains, titulaires d'un diplôme de niveau baccalauréat + 4 (Maîtrise ou Master I) dans l'une des disciplines suivantes :

- Sciences Juridiques ou Politiques
- Sciences Economiques ou de Gestion
- Relation Internationales
- Résolution des Conflits
- Lettres et sciences humaines
- Sociologie
- Anthropologie
- Philosophie



Une maîtrise des deux langues (Anglais-Français), à l'oral comme à l'écrit est requise. A cet effet des entretiens en présentiel ou à distance seront prévus afin d'évaluer les aptitudes techniques. Le niveau au moins « intermédiaire » pour la seconde langue est nécessaire pour être admis à faire la formation.

VI. Bourses d'études

Une bourse d'étude est octroyée aux auditrices et auditeurs. La bourse contribuera en partie aux frais d'inscription, aux frais de logement étudiant, de transport et de subsistance.

Le montant de la bourse sera communiqué au moment de l'annonce de l'admission des candidats.

Les candidats sélectionnés sont encouragés à se trouver leurs logements à Dakar. Il est vivement recommandé aux auditrices et auditeurs d'entamer les démarches avant le démarrage de la formation. La recherche du logement à Dakar est à la charge de l'auditrice ou de l'auditeur.

Pièces à fournir

Les candidats sont priés de fournir les pièces suivantes:

- Une lettre de motivation
- Une copie certifiée conforme à l'original par la police ou autre autorité compétente de tous les diplômes
- Une copie d'une pièce d'identité dûment légalisée (carte d'identité, passeport)
- Un extrait d'acte de naissance
- Deux photos d'identité récentes
- Deux enveloppes autocollantes, libellées à votre nom et prénom et adresse et timbrées au tarif en vigueur
- Les professionnels doivent être dûment autorisés par les responsables de leur service

Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature portant la mention « Candidature au Master II en Genre et Consolidation de la Paix » doivent parvenir au plus tard le **8 octobre 2016 à 18 h 00** sous forme électronique aux trois contacts :

- **yaya.ndiaye@ucad.edu.sn**
- **academicpac@fasngo.org**
- **africangender@fasngo.org**

Et par courrier postal, sous pli fermé à l'attention de M. Yaya Ndiaye, Secrétaire Général de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'UCAD (FSJP) – BP. 5005–Dakar-Fann–Sénégal.

Seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s seront contacté(e)s.

Les candidat(e)s retenu(e)s seront invité(e)s à fournir un complément de dossier et un **contact skype** au besoin.

N.B. : Les candidatures féminines sont vivement encouragées et une cohorte paritaire sera observée.